



CHABRILLAN

VILLAGE PERCHÉ
VALLÉE DE LA DRÔME



LE FUTUR POLE POUR TOUS SPORTIF, EDUCATIF, CULTUREL ET DE LOISIRS

L'incendie du vestiaire de football en 2019 a conduit la commune à repenser l'ensemble du site du bas du village pour en faire à terme un pôle d'activités sportives (le football évidemment !) mais aussi éducatives, culturelles et de loisirs. Cet ambitieux projet d'aménagement a été inclus dans le dossier soumis à l'appel à projets « Centres Villes et Villages » retenu par le Conseil Départemental.

Un important travail de préparation de cet aménagement de 2,7 ha a alors été entrepris, y compris une réunion publique d'information et concertation qui a confirmé les orientations initiales du projet.

La finalité de ce futur pôle est d'aménager les lieux et construire les bâtiments pour répondre aux besoins de la collectivité, habitants de la commune et du territoire. Une multitude **d'activités sportives, éducatives, culturelles et de loisirs** pourront être organisées sur ce site.

Le terrain de foot spécialement aménagé et équipé aux normes d'aujourd'hui, sera bien sûr toujours utilisé principalement pour le football par le club intercommunal « Alex, Chabrillan, Eure », ACE, et comme auparavant par les écoles voire d'autres utilisateurs. Les vestiaires pourront accueillir divers publics sportifs, scolaires et autres, et seront réalisés suivant les normes et recommandations de la fédération nationale de football.

Le reste des espaces et équipements seront ouverts à tous les utilisateurs, **mutualisant ainsi les lieux** entre associations sportives, sociales et culturelles, écoles, collectivités, organismes publics et habitants...

Un règlement permettra d'utiliser l'ensemble du site en bonne intelligence. L'organisation du site comprenant des plantations d'arbres et arbustes créera un espace paysagé. L'ensemble du site et l'architecture des bâtiments (vestiaires, préau, future salle polyvalente...) répondra bien sûr aux normes d'accessibilité offrant un environnement de qualité pour tous, y compris pour les accès et le stationnement. **Il permettra à tous de participer à la vie sociale.**

L'élaboration de ce projet a demandé un temps long. Aujourd'hui, une première tranche de travaux a enfin commencé. **De nouveaux espaces verront le jour pour :**

- le transport automobile : parking, aire de covoiturage, recharges électriques...
- le sport de plein air : terrain de football, espace pour courir...

- les loisirs et la culture : aire de détente, préau, buvette, espaces libres végétalisés
- les rassemblements en plein air : préau de 190m2 avec buvette et sanitaires
- et même les déchets : une nouvelle zone de tri sélectif avec les containers semi enterrés du point propre.

A côté du terrain de football, des barnums ou tentes nomades pourront à l'occasion être installés pour des spectacles ou autres activités festives. Le projet inclut aussi une salle polyvalente, qui sera construite ultérieurement pour des raisons budgétaires, mais dont l'implantation est déjà réservée.

Les travaux objet de la première tranche sont ceux de la reconstruction du stade et de l'aménagement du site, et les budgets sont les suivants :

- Aménagement du site, parking, zone déchets, espaces verts : 440 000,00 Euros HT
- Reconstruction à neuf du stade de football : 540 000,00 Euros HT.

Ces travaux sont subventionnés par le département, la région AURA, la CCVD et la FFF. Le taux de subventionnement est de 70%.

Ces travaux sont lancés depuis le mois d'avril et seront achevés à l'automne 2025. Le stade pourra être remis aux joueurs à la rentrée sportive 2026, pour laisser au gazon le temps de se stabiliser.

Les travaux objet de la deuxième tranche sont ceux du vestiaire et du préau. Le budget prévisionnel est de 910 000 Euros HT qui se décompose en :

Reconstruction des vestiaires aux normes actuelles : -680 000,00 Euros HT.
Préau, buvette, sanitaires et aménagements : 230 000,00 Euros HT

Ces travaux seront subventionnés par le département, la région AURA, l'Etat, la CCVD et la FFF

Les travaux seront lancés début 2026, lorsque les accords de financement seront validés et le budget finalisé.

L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2026.

Commune de Chabrillan



mairie@chabrillan.fr



Panneau Pocket
Chabrillan 26400



mairiedechabrillan



Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

ACTUALITÉ MUNICIPALE

► LE FORAGE SAINT ANNE

Dans notre dernier Chacausant, Hivers 2025, nous avons abordé la question de nos ressources en eaux et les travaux et projets en cout. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le forage de reconnaissance de Sainte Anne est terminé, les analyses de cette ressource viennent de nous être communiquées. Bonne nouvelle ! Cette eau est de très bonne qualité et en quantité souhaitée, plus ou moins 20m3 par heure exploitable, ce qui répondra largement à nos besoins. Pour mémoire, nous consommons en période estivale 130 à 150 m3 par jour, soit 5 à 6 m3 /H. Comme nous l'avions évoqué, pourquoi pas répondre aussi aux besoins de quelques communes voisines, hypothèse envisagée lors de nos travaux du groupement de commande. Nous en reparlerons.



► EVOLUTION DES TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2021 À 2025

Aujourd'hui, la deuxième phase de travaux, l'acheminement de ce précieux liquide jusqu'à nos réservoirs, demande l'ouverture d'un nouveau dossier de financement. Nous nous y attelons dès aujourd'hui. Bien évidemment, la question du financement se pose. Nous avons droit à des subventions de l'agence de l'eau à hauteur de 50% et du département à 30%. Les 20% à notre charge seront financés par les recettes générées par la consommation de chacun. En prévision de ces gros investissements, depuis le début de notre mandat, nous nous sommes appliqués, avec rigueur et mesure, à faire évoluer leurs prix pour couvrir l'inflation et anticiper nos besoins.

Ces quelques chiffres qui permettent de mieux suivre l'évolution de ce dossier et de le mettre en perspective avec notre environnement.

	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
EAU					
Abonnement HT	83,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
Prix du m3 HT	1,34 €	1,40 €	1,50 €	1,60 €	1,65 €
ASSAINISSEMENT					
Abonnement HT	20,00 €	21,00 €	30,00 €	30,00 €	40,00 €
Prix du m3 HT	0,75 €	0,82 €	0,88 €	1,38 €	1,50 €

► OÙ NOUS NOUS SITUONS PAR RAPPORT AUX AUTRES COMMUNES DE LA CCVD ?

Prix indicatifs relevés au 31/12 2023.

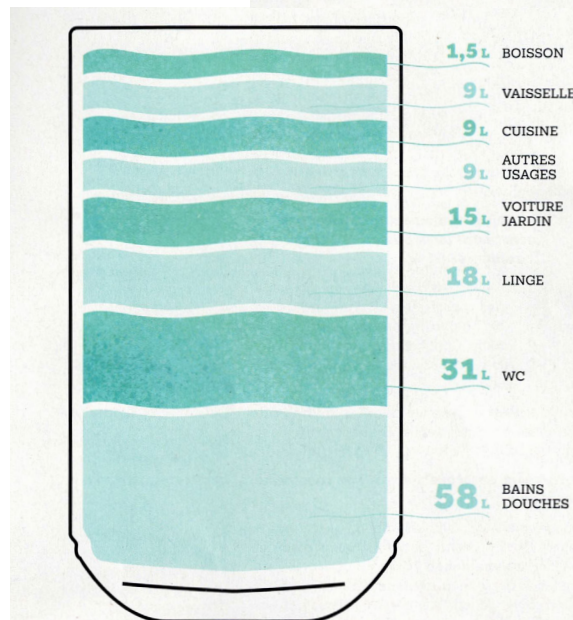
- Prix moyen au m3 pour l'eau potable pour l'ensemble de la CCVD 1,87 € HT.
- Le plus faible Omblèze : 0,55 € HT.
- Le plus élevé : Francillon-sur-Roubion : 2,82 € HT.
- Prix moyen de l'abonnement sur le même territoire : 84,50 € HT.

- Le plus faible : 38,06 € HT.
- Le plus élevé : 110 € HT.

Pour l'assainissement collectif :

- Prix moyen du m3 d'eau sur l'ensemble de la CCVD : 1,42,5 € HT.
- Le plus faible : 0,00 € HT.
- Le plus élevé : 2 € HT.
- Prix moyen de l'abonnement sur le même territoire : 59,36 € HT.
- Le plus faible : 0,00 € HT.
- Le plus élevé : 200 € HT.

Un français consomme en moyenne 150 litres/jour



OBJECTIF MOINS D'EAU GASPILLÉE

En prenant un bain, on consomme l'équivalent de **6 douches** rapides. Mais si la douche coule pendant 15 minutes, c'est comme si vous preniez un bain ! Coupez le robinet pendant le brossage de dents, c'est **36 litres d'eau économisés**. Il faut aussi bien refermer le robinet et éviter les fuites car un robinet qui coule équivaut à **20 litres d'eau par jour**.

N'hésitez pas également à installer des aérateurs* (ou mousseurs) à tous vos robinets !

*Un accessoire qui se fixe à la sortie des robinets de cuisine ou de salle de bains afin de diminuer le débit d'eau. Il permet de filtrer l'eau, d'éviter les éclaboussures et de réaliser des économies.

Un aérateur avec un débit de **6 litres par minutes** permet ainsi de réduire de 50% sa consommation d'eau sans réduire son confort.

Les toilettes sont aussi une pièce où l'on consomme beaucoup d'eau.

Alors choisissez une chasse d'eau double flux. Le petit débit permet de consommer de **2 fois moins d'eau** et d'**économiser sur une année 90€** pour une famille de 4. Vous pouvez aussi installer un sac éco WC. Il suffit de remplir d'eau et de la placer dans le réservoir de vos toilettes. Vous économiserez ainsi **2 litres** à chaque fois que vous tirez la chasse d'eau.

Coupez le robinet pendant le brossage des dents, c'est encore près de 36 litres d'eau économisés par jour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le lave-vaisselle ne consomme que 10 litres alors qu'en faisant la vaisselle à la main avec une bassine, vous passerez en moyenne 42 litres d'eau. Et si vous laissez couler l'eau, vous consommez même 100 litres pour laver vos couverts, verres, assiettes et casseroles.

Bénéficiez gratuitement de dispositifs hydro-économiques, dans le cadre de l'opération « chaque goutte compte », pilotée par le Département de la Drôme. Simples d'utilisation et adaptables aux différents équipements de la maison, ces économiseurs d'eau permettent de réduire la consommation de 50 % sans perdre en confort.

ACTUALITÉ MUNICIPALE

► LE FUTUR JARDIN DE L'ÉCOLE

Beaucoup d'entre vous connaissent ce petit jardin niché sous l'école, en haut de la montée de la Calade, reconnaissable à son beau mur en pierres... malheureusement très abîmé.

Bonne nouvelle : cette parcelle (cadastrée AP074) est désormais propriété de la commune.

Une fois le mur restauré, ce petit coin de verdure pourra être aménagé et utilisé dans le cadre scolaire. Un bel espace en perspective pour les enfants, mêlant nature, apprentissages et patrimoine local !



► LA COUR DE L'ÉCOLE

En fin d'année 2024, la dalle de la cour de l'école a montré des signaux de fatigue, au droit de la partie en encorbellement.

Un expert structure a établi un diagnostic. La partie de la dalle située en rive, en encorbellement au-dessus du vide ne doit plus être utilisée. Cette zone a été interdite d'accès. Il n'a été relevé aucune autre problématique au droit du reste de la surface de la cour et de la dalle.

Des travaux de réparation vont être entrepris. Un bureau d'études a été missionné et va nous proposer plusieurs possibilités. Nous espérons que les travaux pourront se réaliser cette année 2025.

► NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

L'équipe municipale est heureuse de vous annoncer que le nouveau site internet de Chabrilan est désormais en ligne à l'adresse : www.chabrilan.fr !

Pensé pour les habitants comme pour les visiteurs, ce site se veut simple, pratique et vivant. Vous y trouverez toutes les informations utiles au quotidien : services administratifs municipaux, vie scolaire, projets municipaux en cours, associations, déchets, voirie, et bien plus encore.

Une large place est aussi faite à la vie locale : les événements, les animations, les comptes rendus des conseils municipaux, ou encore les initiatives qui font bouger notre village.

Les touristes et curieux de passage ne sont pas oubliés : hébergements, parcours botanique, sentiers (bientôt), patrimoine... notre beau village a de quoi séduire, et le site leur ouvre les portes.

Il sera enrichi et mis à jour régulièrement, alors n'hésitez pas à le consulter souvent. Ce site doit répondre à vos attentes : n'hésitez pas à faire vos remarques via le secrétariat mairie@chabrilan.fr.

Ce site est avant tout le vôtre, un lien entre la mairie et tous ceux qui font vivre Chabrilan au quotidien.

Bonne visite et à très bientôt sur www.chabrilan.fr !



► NOUVEL EMPLACEMENT DES CONTAINERS ORDURES MENAGERES

En raison des travaux en cours dans le bas du village, les containers à ordures ménagères ont été déplacés temporairement, pour une durée estimée à 4 à 5 mois.

Le nouvel emplacement se trouve **route de Crest, quartier Saint-Laurent**, à côté de l'entrée des établissements Perret.

À noter : les containers situés près du cimetière et au lieu-dit des Trois-Croix ont été supprimés.

La CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme) a en effet décidé de ne pas les réinstaller à ces emplacements, en raison de nombreuses incivilités constatées.

Merci à tous pour votre compréhension et votre coopération durant cette période de transition.



► LE CIMETIÈRE : PREMIÈRES PRESCRIPTIONS DU FUTUR RÈGLEMENT

Le cimetière est un ouvrage public communal. En conséquence, la loi et le Code Général des Collectivités Territoriales confèrent au Maire et au Conseil municipal des responsabilités étendues sur toutes les opérations dans l'enceinte du cimetière (entretien, police des funérailles, gestion des concessions, etc.) assurant la sécurité, la décence, la tranquillité, la salubrité du cimetière, ainsi que les conditions d'ouverture, de construction et d'aménagement.

Afin d'assurer une gestion claire pour tous, le conseil municipal a décidé d'établir un nouveau règlement intérieur.

En particulier du fait que l'église Saint-Pierre, inscrite aux « Bâtiments Historiques » se situe dans l'enceinte du cimetière de Chabrilan, des règles architecturales spécifiques s'imposent.

Dans le passé, à Chabrilan, les sépultures ont été installées au fil des années sans obligations particulières au niveau des matériaux. On y trouve des pierres tombales et monuments funéraires (souvent plus anciens) en pierres calcaires de la région, d'autres (plus récents) en granit, ou des tombes en terre végétalisée...

L'église Saint-Pierre vient d'être entièrement rénovée en respectant un choix très strict de matériaux tant pour les matières que les couleurs par des artisans spécialisés et compagnons de France et sous la responsabilité des architectes des Bâtiments de France.

A cette occasion ces derniers ont fait part des préconisations à inclure dans un règlement. Elles sont destinées à conserver le caractère rural et paysager du cimetière et à respecter l'harmonie architecturale avec l'église. Il est donc recherché une couleur de pierre naturelle proche des pierres du paysage alentour et des murs de clôture du cimetière : pierres calcaires ou, éventuellement marbre blanc non poli, mat et sans veinage. Tout type de granit y est proscrit.

Le règlement à venir tiendra compte de ces prescriptions qui s'appliquent déjà.

Rappel : dans tous les cas une déclaration de travaux (modifications légères) ou une autorisation préalable (rénovation importante, nouvelle sépulture) est à déposer par l'entreprise de pompes funèbres ou les particuliers.

ASSOCIATIONS

► CHATS ET CHÈVRES DANS LES RUES

Cet été, le village de Chabrillan s'anime d'une manière toute particulière avec une exposition originale et poétique qui invitera habitants et visiteurs à découvrir le patrimoine sous un jour nouveau. Proposée par l'association Les Amis de Chabrillan, dont la mission est de valoriser et faire rayonner le patrimoine villageois, cette manifestation mettra en lumière deux symboles forts de l'identité locale : les « chèvres », qui ont donné leur nom à Chabrillan, et les « chats », à l'origine du jeu de mots « Chat-Brillant ». Du 12 juillet au 21 septembre 2025, les ruelles pittoresques de Chabrillan se transformeront en une véritable galerie d'art à ciel ouvert. Sculptures de chats et de chèvres viendront s'installer harmonieusement dans les ruelles et placettes, ponctuant le parcours de découvertes qui invite chacun à flâner à son rythme, à lever les yeux et à s'émerveiller. Cette promenade artistique sera enrichie par la présence de vingt panneaux grands format, mesurant deux mètres sur deux, accrochés aux murs anciens du village. Tout au long de l'exposition, les visiteurs auront la possibilité de s'impliquer directement en votant pour l'œuvre qui aura le plus touché leur regard ou leur cœur. L'exposition sera inaugurée le samedi 12 juillet à 18h, avec un vernissage convivial qui se tiendra au cœur du village. Ce moment privilégié, ouvert à tous, sera l'occasion de rencontrer les artistes, d'échanger avec les membres de l'association et de partager un instant chaleureux autour de ce projet culturel qui donnera vie et couleur au patrimoine chabrillanais.

Nous vous attendons nombreux pour venir déambuler, découvrir, voter et surtout partager ce moment unique de la vie culturelle de Chabrillan. Pour plus d'informations

Adresse internet : lesamisdechabrillan@orange.fr

Adresse postale : Les Amis de Chabrillan 862 chemin de Saint-Pierre 26400 CHABRILLAN

tel : 06 71 10 15 64 ou 06 23 92 36 11

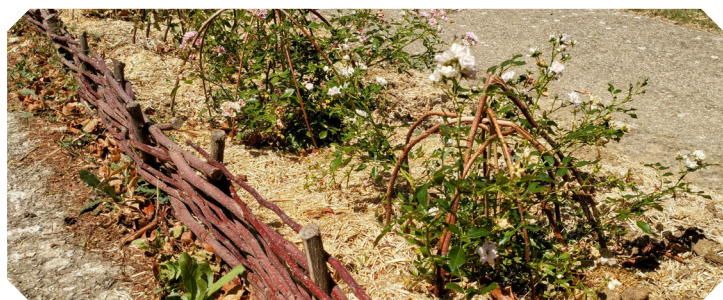


► DERNIERES ACTUS CHEZ SENTEURS ET PIVOINES

Pour la fête de la Nature, notre association a participé à l'atelier « Mon jardin 0 déchet » proposé par « Compost et Territoire ». Le broyage, le paillage, ont été expliqués, recommandés. Ces techniques ont de nombreuses vertus :

moins d'arrosage, moins de désherbage, apport vertueux dans le sol et réemploi de nos déchets de jardin. En bref, c'est bon pour la planète et aussi pour les jardiniers que nous essayons d'être. Aussitôt dit, aussitôt fait, nous sommes plutôt fiers du résultat. Voyez vous même !

Cet automne, nous proposerons un atelier : tressage de bordures. Nous lancerons un appel aux bonnes volontés. A très vite.



► CRÉONS SOUS LES ARBRES

Dans un petit bois de chênes, les lumières dansantes sous les feuillages, le silence, le vent nous accueillent pour deux heures d'exploration, de détente, de peinture, d'écriture, de poésie, bref de pause propice à s'écouter intérieurement. C'est une invitation à revenir aux simples que nous sommes auprès des simples qui nous aiment, que vous adresse Marie-Line Permingeat, art-thérapeute, et autrice de la poésie des simples.

Dates : les 9 et 23 juillet et 6 et 21 août de 10h à 13h. Participation aux frais de 20 euros et adhésion à l'association de 15 euros. Plus de renseignements : <https://opresdemonarbre.org/> et opresdemonarbre@ouvaton.org Autre date à retenir : le 25 octobre à 15h 00, au café bibliothèque, conférence sur l'influence de la lune et des astres sur le jardinage, de Michel Gros, auteur du calendrier lunaire depuis plus de 30 ans.

Informations sur l'association :

L'association Ô près de mon arbre a été créée le 24 juin 2023, par des amis des arbres et de la nature. Ils ont le désir commun de diffuser une approche sensible de l'espace naturel qui nous accueille, de créer des liens positifs et créatifs entre les visiteurs et les habitants des lieux, arbres, plantes et animaux. Par ce terme « sensible », on entend un élargissement du registre de la rencontre avec la nature, qui va d'une reconnaissance « scientifique » à sa re-connaissance émotionnelle et poétique, vers cet univers dans lequel végétaux et animaux ont leur place de sujet vivant, dépassant celle d'objet utile pour l'homme. Les activités ont lieu le plus souvent en pleine nature, surtout dans le bois de la Vaumane à Chabrillan et parfois au village (participation à différentes fêtes : patrimoine, fête de la graine). Nous proposons diverses activités qui vont dans ce sens, et nous avons chaque année un rendez-vous « incontournable » le 21 juin pour célébrer le solstice d'été.



www.opresdemonarbre.org

ASSOCIATIONS

► LES AMIS DE CHABRILLAN - LES PEINTRES DANS LA RUE 2025

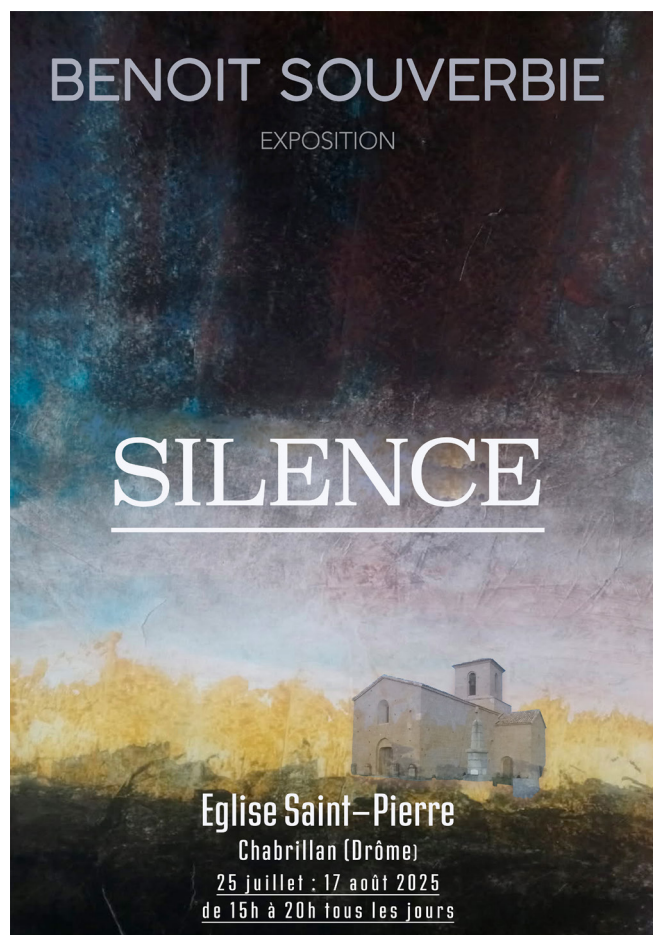
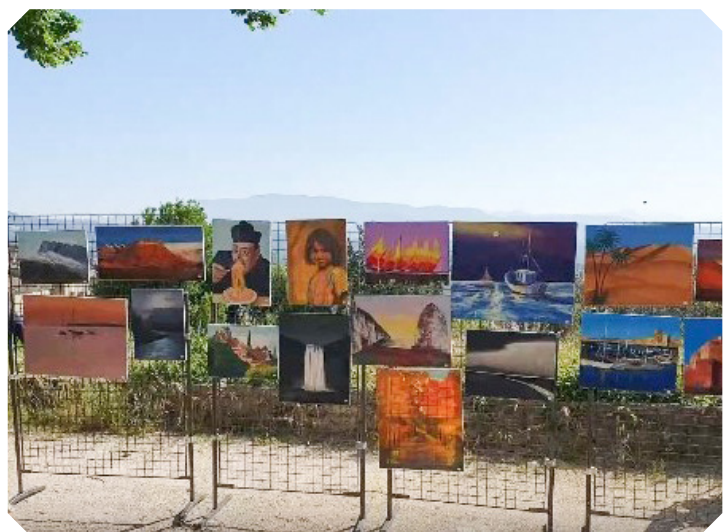
Ce dimanche 18 mai 2025 restera une journée mémorable, avec une météo formidable, le soleil, pas de vent (ce qui est exceptionnel dans notre région) et une température douce et agréable.

30 peintres étaient au rendez-vous, le long des Charmes, longeant la mairie et sur la place de l'école du haut. Des talents très différents, nous enchantant par leurs couleurs, leur originalité, leurs thèmes variés et leurs signatures. De belles rencontres avec un public nombreux et séduit. Notre invité d'honneur, Philippe Angé, d'origine belge, amoureux de la Drôme, créateur très sympathique, accueillait les visiteurs dans le bas de la mairie et exposait ses œuvres jusqu'au 15 juin au café-bibliothèque. Œuvres contemporaines très appréciées, aux formes géométriques en assortiment de bleu, blanc et noir.

La buvette dans la cour de l'école a très bien marché, proposant ses boissons rafraîchissantes au public assoiffé. Et notre traditionnel plateau-repas fabriqué et présenté par des membres de l'association eut aussi un grand succès, accompagné par nos boulangers qui ont ouvert leurs portes et bien joué le jeu. Durant la journée, nos bénévoles ont proposé des billets de tombola dont le prix était un très beau tableau de l'artiste Liliane Blache.

A 18h, nous avons terminé cette journée par la remise des Prix, prix du Jury et prix du Public, aux peintres gagnants, et le tirage de la loterie. La mairie nous proposa ensuite le verre traditionnel de l'Amitié.

Rendez vous fut alors pris pour l'année prochaine avec les artistes et le public passionné. Encore un immense merci à tous nos bénévoles qui oeuvrent pour que ce 3ème dimanche de mai soit depuis plus de 20 ans une réussite.



CHABRILLAN
Vogue



2/3/4
AOÛT
2025

SAMEDI 2 AOÛT :

- 13h30 doublette
- 21h retraite aux flambeaux
- 22h Bal avec DJ

DIMANCHE 3 AOÛT :

- 9h tête à tête + course pédestre
- 13h course de caisse à savon
- 13h30 triplète
- 19h Braserio
- 22h Bal avec DJ

LUNDI 4 AOÛT :

- 14h boule lyonnaise
- 17h30 vente de portions de défarde 13€ la portion
- 18h30 vente de tickets repas 22€ le ticket (réservation à l'avance impossible)
- 19h début des repas
- 22h Bal avec orchestre

**NOUVEAU
FOURNISSEUR**

► L'AIDE AUX DEVOIRS

Depuis de nombreuses années, l'ADMR propose un service d'aide aux devoirs pour les familles qui le souhaitent. Monique, Patricia et Yolande se relayent 2 fois par semaine, les lundis et jeudis au Caf  biblioth  que, pour accompagner les enfants.

Les b  n  voles d  crivent un travail utile et sympathique : « Nous avons 6 enfants qui viennent r  guli  rement. [...] On aimerait en avoir plus. L'ann  e s'est bien pass  e. » Bien s  r un peu de patience est n  cessaire « Au d  but,   a peut   tre un peu difficile si on ne se conna  t pas, mais d  s la deuxi  me fois ils sont tout contents ». Et tout aussi important « Apr  s les devoirs, on joue ». Pour Christine, la directrice de l'  cole, « c'est tr  s bien pour les enfants qui restent au p  riscolaire. [...] C'est pratique. C'est sur le m  me lieu. Et quand ils rentrent    la maison, les parents n'ont pas besoin de faire faire les devoirs ». Et les plus heureux semblent bien   tre les enfants ! « J'aime bien parce que   a m'aide    faire mes devoirs. Chez moi, je n'ai pas le temps. J'aimerais continuer l'ann  e prochaine ! » « J'ai bien aim   par ce que je peux faire mes devoirs ici. Comme     ,    la maison, je peux faire des bisous    mon chien. »

S'il y a quelques notes moins enthousiastes... « J'aime pas parce que on est enferm   entre 4 murs. J'ai pas envie de continuer l'ann  e prochaine ! », ce qui domine fortement est tout de m  me : « j'aime bien parce qu'il y a des jeux, je veux revenir l'ann  e prochaine ! ».

Un grand merci    ces b  n  voles pour ce service utile aupr  s des enfants et des familles !

Pour la rentr  e prochaine, les personnes qui souhaitent rejoindre cette belle   quipe peuvent contacter la mairie (mairie@chabrillan.fr).

► ARTICLES DE L'  COLE

La biodiversit   avec la r  serve naturelle de Rami  res

J  r  my, Emma et Moussa, les gardes de la r  serve des rami  res, sont venus dans la classe du haut. On a fait un jeu avec des pictogrammes pour trouver ce qu'on pouvait faire ou pas dans la r  serve. On a fait du th   tre, des petites sayn  tes qui parlaient de ce qu'il ne fallait pas faire dans la nature. On a fait un puzzle de la for  t, de la prairie, d'un plan d'eau et de la rivi  re avec les plantes et les animaux qui y vivent. Puis, on devait mettre les animaux dans leur habitat. On a appris beaucoup de noms d'animaux et dans quel milieu ils vivent.



La semaine des maths

Du 10 au 17 mars, nous avons fait des maths au ch  teau de Mathenscen avec Mat et Matica. Ca s'appelait « L'IA ne sait plus faire ».

D'abord, on a regard   des petites vid  os. Germain Verte bricolait, cassait des choses, faisait des coupures d'  lectricit   et   a endommageait toujours l'IA (Intelligence artificielle). Il fallait aider Mat et Matica car    cause de Germain Verte l'IA avait arr  t   internet, tous les ordinateurs dans toute la France et tout et tout... Alors elle nous donnait des probl  mes de math  matiques    r  soudre.

Nous avons d   tout r  parer avec des probl  mes de d  placement de bus ou de pyramide    construire. On envoyait les r  ponses    Mat et Matica et   a d  bloquait l'IA.

Cela nous a appris    r  soudre des probl  mes de maths. Il fallait trouver un code et un algorithme. A la fin, en pliant des feuilles on a trouv   un message secret qui disait : Il faut savoir faire sans l'IA. On a compris que l'homme devra toujours r  fl  chir m  me avec l'IA.

Nous avons bien aim   quand Germain Verte faisait des b  tises Mais les probl  mes   taient parfois un peu durs.

La semaine de la presse

C'  tait du 24 au 28 mars. C'est un   v  nement qui se passe toutes les ann  es.

Pendant la semaine de la presse, on a lu des journaux, des revues et des magazines. On les a class  s. On a travaill   sur les hebdomadaires, les trimestriels, les annuels, les bi-mensuels. La ma  trese nous a expliqu   ce qu'est la presse et ensuite on devait trouver les diff  rences entre les magazines et les journaux. Ensuite, nous avons lu le magazine ou le journal. Nous avons lu le Crestois et le petit quotidien. Les journaux sont des sortes de livres pliables qui donnent des informations. Les magazines aussi mais la texture est moins souple et il y a plus d'images et de couleurs. Les revues parlent d'un th  me pr  cis. On a appris qu'une information devait   tre v  rifi  e, qu'elle doit int  resser le plus grand nombre de personnes et que ce soit nouveau.



Les journaux sont des sortes de livres pliables qui donnent des informations. Les magazines aussi mais la texture est moins souple et il y a plus d'images et de couleurs. Les revues parlent d'un th  me pr  cis. On a appris qu'une information devait   tre v  rifi  e, qu'elle doit int  resser le plus grand nombre de personnes et que ce soit nouveau.

► REPAS DES ANCIENS DE LA CANTINE SCOLAIRE : UN RENDEZ-VOUS DEVENU RITUEL !

C'est d  sormais une jolie tradition    Chabrillan : chaque ann  e, coll  giens et lyc  ens se retrouvent pour un repas pas comme les autres... dans leur ancienne cantine de l'  cole primaire ! Un moment tendre et un peu fou, car qui aurait cru que des ados prendraient plaisir    revenir d  jeuner l   o   ils mangeaient en CM2 ? Et pourtant, ils   taient une vingtaine ce samedi 28 juin    avoir r  pondu pr  sents !

Accueillis dans la cour de leur ancienne   cole, les anciens « petits » — devenus grands ados — ont retrouv   avec un m  lange d'amusement et d'  motion les lieux de leurs jeunes ann  es. Mais surtout, ils ont retrouv   Marie-Pierre, la cantini  re, ravie de revoir ses « anciens CM2 », comme elle les appelle toujours avec affection.

Ce repas, c'est l'occasion de retrouver les copains, d'  changer les nouvelles, parfois m  me de parcourir quelques kilom  tres juste pour   tre l  , et bien s  r de savourer le menu culte : la fameuse salade verte aux oignons frits vinaigrette, les incontournables lasagnes maison, et cette ann  e, un dessert surprise fromage blanc-abricots, rafra  chissant concoct   avec tout le talent de notre cheffe.

Merci    toutes et tous d'avoir partag   ce joli moment de retrouvailles, d'avoir pris le temps de raconter votre parcours avec Marie-Pierre (qui ne vous a pas l  ch  s tant qu'elle n'avait pas eu les nouvelles de chacun !). On se dit    l'ann  e prochaine ? Parce qu'on ne change pas une recette qui fonctionne !



ENVIRONNEMENT ET CAORE DE VIE

► LES CHATS ERRANTS : TROP, C'EST TROP !

Oui, les chats sont mignons, mais ce n'est pas une raison pour laisser les chats errants ou sauvages se multiplier sur la commune.

Le chat errant peut devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'homme dont la toxocarose, la toxoplasmose et bien d'autres. Ces animaux sauvages et errants créent également toutes sortes de nuisances (saletés, odeurs, cris, dégâts divers...). Laisser se multiplier ces chats sur la commune pose un réel problème d'environnement et de santé publique.

NOURRIR UN ANIMAL SAUVAGE EST INTERDIT.

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental stipule qu'il est interdit d'attirer et de nourrir les animaux errants et sauvages, notamment les chats.

Toute personne qui laisse de la nourriture susceptible d'attirer les animaux errants dans tous les lieux publics ou privés, devient juridiquement par là-même responsable de ces animaux. Afin d'éviter la pullulation des chats errants et sauvages, il lui incombe alors de les faire stériliser à sa charge par un vétérinaire.

En conséquence, la municipalité demande aux habitants de ne pas nourrir les chats errants. Toute infraction à cette interdiction est sanctionnable par une amende de 3e classe, pouvant aller jusqu'à 450 € (article 131-13 du Code pénal). De plus, il est demandé et de signaler ces animaux à la mairie.



► NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !

En toute saison, il est interdit aux particuliers de brûler leurs déchets verts issus de l'entretien des jardins (Arrêté préfectoral).

« Il est interdit de brûler vos déchets verts (secs ou humides), que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. » (Article L541-211 du Code de l'Environnement)

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Sans oublier les risques d'incendies en périodes sèches.

En conséquence, les particuliers qui ont des déchets verts doivent :

- les valoriser sur place (compostage, paillage, haies sèches...);
- en cas de réelle impossibilité, les apporter à la déchetterie,

► BRUITS DE VOISINAGE

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 26-2023-07-11-00002 EN DATE DU 11 juillet 2023 RÉGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME est ici rappelé :

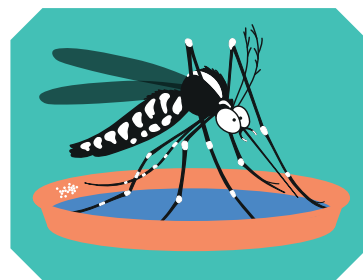
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, masses, scies mécaniques, les réparations et réglages de moteurs (à l'exception des réparations de courtes durées nécessaires à la remise en service d'un véhicule), ne peuvent être effectués que de: 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi.

POUR UNE BONNE ENTENTE AVEC VOS VOISINS, RESPECTEZ LA TRANQUILLITÉ DE CHACUN



► SOYEZ « SECS » AVEC LE MOUSTIQUE TIGRE, NOUVEL HABITANT DE CHABRILLAN

L'établissement public EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication) a averti la municipalité le 13 juin que, suite à un signalement et à une prospection, la présence du moustique tigre (dont le petit nom scientifique est *Aedes albopictus*) a été détectée en



plusieurs points de la commune. Chabrillan est ainsi officiellement considérée comme « colonisée » par ce moustique.

L'EID est un établissement public qui mène des actions de lutte contre la prolifération des espèces de moustiques nuisantes pour l'homme. Le moustique tigre est le principal vecteur de diffusion de la dengue, du chikungunya et du zika, maladies qui risquent de s'étendre en France. Sa présence dans la Drôme a été détectée depuis 2012. Elle progresse mais concerne encore actuellement moins de 40 % des communes... que Chabrillan vient officiellement de rejoindre.

Les bonnes pratiques de prévention

Le moustique tigre se déplace peu (100 à 150 m tout au long de sa vie), donc les moustiques volant chez vous se sont développés chez vous ou chez votre voisin. Il est donc possible d'en contrôler l'implantation localement par des actions de prévention. Leurs larves se développent uniquement dans des petits volumes d'eau que l'on trouve autour des maisons (bidons, seaux, coupelles, gouttières ou caniveaux bouchés...) mais pas dans le milieu naturel (les étangs ou les mares n'ont jamais permis le développement du moustique tigre en Europe).

Partout supprimez les eaux stagnantes pour empêcher les larves de se développer. Avec une attention spéciale pour :

- Récipients involontairement exposés à la pluie et non percés à la base (jouets, bâches, pots, seaux, poubelles de jardin, pneus, arrosoirs, brouettes...)
- Récipients volontairement exposés à la pluie (citerne, fûts ou tout réceptacle pour arrosage)
- Vases, soucoupes sous les pots de fleurs
- Gouttières obstruées ou avec défaut de pente

Si vous n'avez pas de ces objets, alors les moustiques qui vous importunent sont probablement nés chez vous ou dans le voisinage ! Il est donc nécessaire que tout le monde agisse pour réduire la nuisance moustique, et se mobiliser quartier par quartier pour que les habitants appliquent les bons gestes.

Pour en savoir plus sur le moustique tigre et les méthodes de prévention :

<https://agirmoustique.fr/>

<https://www.eid-rhonealpes.com/>

► PENDANT LES FORTES CHALEURS

La canicule nous montre l'intérêt pour la commune d'avoir une liste des personnes fragiles afin de prendre de leurs nouvelles. Dans ce but si vous êtes concernés nous vous invitons à vous inscrire en mairie.

Le CCAS

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* canicule info service gratuit pour les personnes vulnérables
certaines personnes peuvent être particulièrement vulnérables



Du 6 au 12 octobre 2025

VIEILLIR UNE FORCE À PARTAGER !



CAFÉBIB'
CHABRILLAN

Programme de la semaine bleue
2025 au Cafébib'

Vendredi 3 octobre, de 15h30/17h, venez jouer à la Grande Roue des Énigmes !

Tournez la Roue, évitez la banqueroute, proposez des consonnes, achetez des voyelles et devinez l'expression cachée. Ambiance jeu télévisé garantie ! En équipe ou seul-e, pour le plaisir de jouer et de se défier.

Vendredi 10 octobre, découverte de la lecture sur liseuse et des ressources numériques de la médiathèque départementale de la Drôme avec Stéphanie, bibliothécaire à Chabrillan.

Activités gratuites

Inscription conseillée au 04-75-56-71-42
biblio@chabrillan.fr

DERNIÈRES ACTUS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Animation de cet été : les bivouacs au Parc des Cèdres.

Des infos, des activités, des ateliers à venir à partir de septembre :

- Un atelier intergénérationnel de tricot et crochet tous les 1ers mercredis du mois
- Un atelier couture tous les derniers samedis du mois
- Les soirées jeux de société adultes et ados le 3eme vendredis du mois
- A venir une Journée activité famille sport le mercredi 24 septembre (11h/12 yoga parent/enfant + pique nique au parc+ 13h30/15h30 découverte de multi sports avec un intervenant de mobil'sport et côté biblio lecture sportive avec Stéphanie)
- A retenir avant les vacances de Noël une journée activité famille sur le thème de l'art avec fabrication de papier recyclé avec Miel et un atelier artistique avec Toka artiste peintre qui a exposé au Cafébib en mars.
- Un cycle d'ateliers sur le thème de l'alimentation et de la cuisine.
- Les soirées Pyjoraclette au Cafébib' pendant les vacances d'automne et hiver.
- Le groupe covoit local à Chab' vous proposera la diffusion d'un documentaire à l'automne
- Et le troc de plantes lors de la fête du sol vivant le 12/10 et une prochaine fête de la graine en 2026 !!!

Retrouvez régulièrement toutes les infos sur panneau Pocket, sur le FB de vivreachabrillan mais aussi auprès de Magalie, l'animatrice EVS, présente au Cafébib' et joignable au 07.55.59.75.84 evs@chabrillan.fr pour toute inscription, demandes, conseils et accompagnement de vos projets...

ÉCORESPONSABLE FABRIQUER UN HÔTEL À INSECTES

Pollinisation, décomposition des déchets organiques, prédation d'espèces destructrices des cultures, source d'alimentation pour les oiseaux... Les insectes jouent un rôle fondamental dans la biodiversité. Pourtant, 80 % d'entre eux ont disparu depuis le début du millénaire. Construire et installer un abri pour les accueillir n'a donc rien d'anecdotique.

Qu'on le veuille ou non, dès le retour des beaux jours, les insectes s'invitent en nombre chez nous, en ville comme à la campagne. Alors, plutôt que de multiplier le recours aux produits chimiques pour tenter, vainement le plus souvent, de les éradiquer, pourquoi ne pas leur offrir un emplacement attirant, de préférence loin de votre cuisine ou de votre salon ?

QUELQUES PLANCHES ET DES CLOUS

D'autant que la construction d'un hôtel à insectes est vraiment à la portée de tous. Vous aurez besoin d'une bonne quinzaine de planchettes, dont vous déterminerez les dimensions en fonction de la place dont vous disposez.



Choisissez-les de préférence d'une épaisseur minimale de 25 mm, pour garantir la solidité de l'édifice et, bien sûr, non traitées. Les planches de coffrage disponibles dans les magasins de bricolage font parfaitement l'affaire, et vous n'aurez plus qu'à les découper.

Il vous faudra donc également une scie, des vis (ou des clous) d'une longueur égale à deux fois l'épaisseur de vos planches, et un tournevis (ou un marteau).

UN ESPACE PAR ESPÈCE

Ne reste plus qu'à les assembler, de façon à créer de petites cases, qui constitueront autant de « chambres ». Les plans sont légion sur Internet.

Pour remplir ces espaces, utilisez de multiples matériaux : brindilles, pommes de pin, bois creux, paille, tiges de bambou, briques percées... Ajoutez régulièrement un peu de nourriture (fleurs et plantes nourricières), et chaque logement attirera rapidement son espèce d'insectes.

Ne peignez pas l'hôtel, mais offrez-lui une couverture imperméable, en toile ou toile bitumée. Vous pouvez également le grillager, pour éviter que les oiseaux viennent s'y servir en matériaux de construction pour leurs nids !

Si vous le posez au sol, placez deux briques par-dessous pour que l'humidité ne remonte pas par capillarité. Vous pouvez aussi le fixer à un mur, l'accrocher à un arbre ou à des piquets plantés dans la terre.



Si vous souhaitez nous proposer un article, merci de nous le faire parvenir au format (word) ou (open office) et photos à part sur notre mail:

chacasantcom@gmail.com